DÉPOT LÉGAL Loire-Inf. 1195 1930

44e Année — 1930 — N° 48 | Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES | Samedi 29 Novembre 1930

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

ECHOS

LA BOURSE DE NANTES, à partir du samedi 6 décembre, se tiendra Salle du Palais de la Bourse, de 9 heures à 18 heures. Cette salle vient d'être aménagée à cet effet ; une banque, ultérieurement, y ouvrira un guichet.

⁂

LE MAUVAIS TEMPS sévit partout en France, causant des inondations, des éboulements et des ravages. De nombreux fleuves et rivières sont en crues. Les dégâts sont considérables.

⁂

LES PRODUCTEURS DE LIN se plaignent de voir le marché submergé par le lin russe. Ils demandent une protection douanière plus sévère pour la Russie et l'établissement de licences d'importation.

⁂

A AVRANCHES se tiendra, le 6 décembre un grand Concours-Foire de taureaux, génisses et vaches de race Normande, réservé aux éleveurs de la Manche.

⁂

ŒUFS IMPORTÉS : Le Ministre de l'Agriculture vient d'adresser une circulaire aux agents de la répression des fraudes, relativement aux œufs importés des pays étrangers, qui doivent être vendus au public sous cette dénomination, en attendant le vote de la loi qui exigera le marquage de ces œufs.

⁂

NECROLOGIE : Nous apprenons avec regret la mort de M. Charles Egasse, président de la Chambre d'Agriculture et du Syndicat Agricole départemental d'Eure-et-Loir, commandeur du Mérite agricole et président de la Caisse de Crédit mutuel.

⁂

SAVOIR TIRER PARTI DE LA LOI :

On a dit que la loi des Assurances Sociales était difficile à comprendre.

Pas pour tous.

Un brave homme, âgé de 66 ans, se lamentait d'être trop vieux pour bénéficier des avantages de la loi.

Bien conseillé, ou bien inspiré, il vient de convoler en justes noces avec une femme de 25 ans, assujettie à la loi et régulièrement immatriculée.

Le voilà désormais, en tant que conjoint, à l'abri du risque-maladie.

Un malin !...

⁂

UN DÉPUTÉ QUI VEUT APPLIQUER LA LOI :

M. X., député influent, est dans sa circonscription.

Au café, il célèbre, sur le mode lyrique, les bienfaits de la loi des Assurances Sociales.

— Mais je parie que ta bonne n'est pas assurée, lui objecte un ami malicieux.

Embarras, explications confuses.

Le lendemain, M. X. allait au ministère du Travail, se renseigner sur les conditions d'admission des « gens de maison ».

Demain, sa bonne sera assurée.

— Sans domicile... vagabond et toujours pochard !

— De quoi... V'là plus de 50 ans qu'on est en République et on n'aurait seulement pas droit de se saoûler.

LA BATAILLE DU BLÉ

Elle continue âpre et dure, le monde entier y est engagé ; elle sera longue, pénible ; les économistes se demandent avec anxiété quelle en sera la fin.

A l'abri derrière la prudente fortification élevée à ses frontières douanières, le blé français conserve le prix raisonnable de 150 francs, minimum indispensable, si l'on veut que le cultivateur puisse continuer à en faire.

Malheureusement la barrière est fragile, les infiltrations possibles, elles se font. Les défenseurs du froment de France, base de notre vie nationale, Ministre de l'Agriculture, Chambres d'Agriculture, Association générale des producteurs de blé, cherchant chaque jour les contre-attaques nécessaires, sont sans trêve alertés.

Le péril, cette année, n'est pas celui de 1929, il était en dedans, il est en dehors. Nous avons fait une récolte déficitaire, l'univers dispose de provisions surabondantes, il cherche à nous envahir et à écouler ses stocks coûte que coûte.

Etats-Unis, Canada, Australie, Argentine, Indes, vallée du Danube traversent une crise de surproduction, de mévente, de vente à vil prix sans précédent. Enfin au-dessus de tous ces silos, de ces pools, de ces magasins de réserve de l'hémisphère nord, de ces plaines couvertes de riches moissons de l'hémisphère sud, voici qu'apparaît le blé russe, le hideux dumping dont on parle tant. Il n'est que la liquidation à n'importe quel prix, des récoltes réquisitionnées aux paysans de l'U. R. S. S.

Sur le marché extérieur, la chute des cours a été verticale :

1928-1929,	120 fr.	les 100 kilos c. a. f.
1929-1930,	90	—
1930-1931,	65	—

Nous en sommes là. Le dernier prix correspond sans doute à des offres faites par les Soviets. Il entraîne la déroute de toute la cote dans le plus grand désordre.

Quand de ces 65 francs il faut retirer le prix du fret de mer, celui de l'embarquement, le bénéfice des intermédiaires, le charroi fer ou eau jusqu'au port, les frais payés, que reste-t-il pour le pauvre cultivateur ; le Canadien si vous voulez ? Ses yeux pour pleurer.

Aussi dans toute cette Amérique, si prospère il y a quelques années, le farmer criblé de dettes, abandonne-t-il fermes et cultures. Ira-t-il en ville grossir le nombre des chômeurs ? Et cette grande misère n'est pas la moindre cause de la formidable crise boursière de ces pays. Le grand, le vrai créateur de richesses, le laboureur appauvri n'achète plus, l'industrie se meurt. Que ceux qui accusent le paysan français de faire le pain cher n'oublient pas qu'ébranler sa maison c'est faire tomber les autres.

Quant au paysan du Danube, le ministre Pierre Laval a été pendant les vacances lui faire visite en Hongrie, Slovaquie, Roumanie. Il nous en a donné un tableau attristant... On ne meurt par de faim devant un tas de blé, c'est quelque chose, « mais, dit-il, il serait désirable que ces gens là puissent au moins s'acheter un complet et une paire de chaussures chaque année. » Pauvres hommes ! Décidément à ne considérer que le côté matériel de l'existence, la vie n'est pas un paradis.

Et pendant ce temps là, le producteur français, derrière son réseau de douanes, en un tel univers, seul moyen de défense efficace pour lui, nous le prouverons une autre fois, vend son blé 150 francs. Il vit.

Combien cependant tournent ou tentent de tourner la barrière. A 65 francs, auxquels s'ajoutent les 80 fr. d'entrée, le prix de revient du blé étranger s'établit à 145 francs, rendu à notre moulin. Quelle tentation pour lui ! Voici le point sensible dépassé. Comment résistons-nous ? Par le décret qui oblige le meunier à n'incorporer que 10 % de farine exotique à la farine de pays. Seul en ce moment, il nous garde de l'invasion.

Vers la stricte application de ce règlement se tourne toute l'attention de nos défenseurs. La stratégie du combat n'est pas aisée, car, à la si fertile imagination des fraudeurs ne s'oppose qu'un contrôle technique difficile. La surveillance officielle est faible, elle se dit sans armes ; raison de plus pour en chercher.

La bataille mondiale du blé sera sans rémission, les exploitations les moins avantageuses devront être abandonnées, et ce sera là le désarmement des vaincus.

La loi de 10 % est notre rempart, le fort qui nous protège ; défendons-le.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat Central

Pour la défense de notre Aviculture

Un Syndicat des Aviculteurs de la Région Nantaise vient de se constituer

Nous sommes heureux d'apprendre à nos adhérents la création d'un nouveau syndicat d'aviculteurs, dont le siège est 16, quai de l'Ile-Gloriette, Nantes.

Voici l'allocution prononcée par son Président, le Commandant Ayme, au cours de l'Assemblée constitutive :

L'Aviculture française est depuis la guerre en pleine évolution.

Abandonnant les vieux préjugés et les méthodes désuètes de leurs pères, empruntant à l'Anglo-Saxon, ses méthodes vérifiées déjà par une longue expérience, quelques Français ont donné à l'Aviculture un essor vraiment remarquable que favorise, il faut le reconnaître, les conditions climatériques exceptionnelles, de notre beau pays.

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, se montent des fermes avicoles. Nos plus grands journaux sont pleins de leurs réclames, nos expositions et nos foires regorgent de leurs produits ; du riche châtelain au plus modeste ouvrier un réel engouement pour l'aviculture est créé ; les Sociétés Avicoles poussées par un excellent souci d'émulation multiplient leurs expositions ; le Gouvernement lui-même par la voix de ses ministres daigne accorder, sinon une réelle protection, du moins de belles promesses à cette nouvelle industrie.

Tout concourt en un mot pour stimuler l'ardeur des Aviculteurs Français.

La tâche de ceux-ci paraît belle...

Si l'on s'en tient aux statistiques officielles, aux études des techniciens les plus qualifiés, ne voit-on pas que la marge qui existe entre ce que nous produisons en œufs de consommation, et ce que nous en consommons, est énorme.

Nous consommons, en effet, en France, en nombre quinze milliards d'œufs par an, alors que notre production nationale ne dépasse pas quatre milliards.

Si nous étudions par ailleurs les mêmes statistiques au point de vue de notre commerce extérieur et en particulier au point de vue des exportations, nous nous apercevons que la place que nous occupons dans le monde est ridiculement faible, puisque nous n'arrivons sur le marché Anglais qu'en neuvième ligne.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE).

Un Brin de Causette...

Parfaitement, les amis... c'est père Jeannot qui prend sa p'tite chopine ! Depuis pu de trois années qui vous cause debout, vous lui permettrez ben de s'assire un peu et de boire à votre santé — à votre santé bon cœur !

La pipe, voyez-vous, par les temps tristes qui courent, ça chasse les papions noirs, ça réchauffe le bout du nez et ça tuye les microbes. — A propos de tabac, avez-vous vu qu'on a fêté à Paris le quatrième centenaire de Jean Nicot, sieur de Villemain, qui le premier a introduit en France l'herbe à Nicot, ou pétun (point confondre avec le maréchal).

Depuis l'an 1530 que cette plante est cultivée chez nous, elle a fait du chemin — comme de la mauvaise herbe — elle a rencontré des ennemis, des détracteurs, mais elle a trouvé itou, des adeptes, des amis qu'ont chanté ses bienfaits, ses vertus thérapeutiques et ceux-ci ont été les pu forts, puisque a'nuit les fumeurs de pipes, de cigares, cigarettes, les priseurs et les chiqueurs forment une véritable armée de métier !

La « Ligue nationale pour la défense des fumeurs », les groupements corporatifs du tabac et les industries qui s'y rattachent, ont donc fêté comme y convenait le 4e centenaire de Jean Nicot. Une conférence a été faite sur l'histoire du tabac, son traitement, son rôle au point de vue économique. Comme de juste, on avait permis aux auditeurs de fumer dans la salle... mais on les aurait ben plus réjouis, si on avait annoncé une baisse de prix sur le caporal ordinaire.

En fait de baisse, bernique ! — Pourquoi voulez-vous que l'Etat diminue le prix des tabacs, puisque c'est un monopole pépère, qui lui rapporte chaque année, qui pleuve, qui gêle ou qui fasse chaud, des millions et des millions, en dormant... on pourrait dire en se roulant des cigarettes !

Si les prix sont point à la baisse (comme le baromètre) la clientèle est toujours en hausse et la Régie a dû se mettre à la hauteur des consommateurs, pu raffinés et pus exigeants. Dame Régie s'est mise en frais ; elle présente à c't'heure des biaux paquets de gitanes et grenades maryland, des Boyards, du Caporal doux et pour les dames, les demoiselles — voui madame! — des tabacs d'Orient, des Primeroses à bout de pétale de rose, des Amazones Vizir, des Sultanes, des Gitanes Vizir, Salammbô, Marinettes ou Favorites à bout doré. Quant aux cigares, depuis les Reinitas, les Camélias, les Campéones jusqu'aux Mandarins, aux Consuls, ou aux Ambassadeurs... y en a pour tous les goûts, toutes les bourses, tous les étages.

Aujourd'hui, dans un train — quand y déraille pas ! — vous voyez tout le monde fumer dans le compartiment, même chez les « Non-fumeurs » ou les « Dames seules ». Ce sont du reste ces dernières qui donnent souvent l'exemple, en ayant dans leur sac un étui à cigarettes, à côté de leur taupette à poudre de riz. — C'est la mode à ce qu'on dit !

Un vrai fumeur a toujours dans ses poches : une pipe, des cigarettes et un cigare ; pour lui et pour l'Etat c'est une fumure ben équilibrée... seulement, c'est pas comme les engrais dans nos terres, car c't'argent là s'en va en fumée et peut coucher son bonhomme !

MAITRE JEANNOT.

LE CULTIVATEUR QUI RESTE INERTE DANS SON COIN, sans apporter sa coopération personnelle au mouvement de solidarité agricole d'où les Associations agricoles sont nées,

EST EN QUELQUE SORTE SON PROPRE ENNEMI.

LA MAGNIFIQUE REUNION DE VERTOU

Le Comice de Vertou peut s'enorgueillir, avec juste raison, d'être un de nos plus beaux et des plus vivants comices cantonaux. M. Rolland, inspecteur général de l'Agriculture, n'a-t-il pas dit à son sujet, qu'il était « inégalable et n'avait pas son pareil dans toute la France ! »

Dimanche dernier, 23 novembre, le Comice tenait sa réunion d'automne. Près de SIX CENTS vignerons avaient répondu à l'appel de son président, de notre chef M. de Camiran. Sur l'estrade, outre tous les administrateurs et délégués du Comice, avaient pris place : MM. Paul Garnier, secrétaire général de la C. G. V. C. O. ; Chaquin, directeur des Services Agricoles ; Lecour-Grandmaison, conseiller général ; Merlant et Cormier, ingénieurs agronomes ; Faivre et Choblet, directeurs du Syndicat Central ; Bureau, secrétaire du Comice.

M. Bureau donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté à l'unanimité ; puis le président présente les excuses du Maire de Vertou, de MM. Baillergeau, Perrocheau et Louis Lefeuvre.

M. Cosson, délégué à la Haie-Fouassière, est nommé administrateur du Comice.

M. Choblet donne lecture des comptes, qui font ressortir une situation florissante ; ceux-ci, mis aux voix par le président, sont approuvés à l'unanimité. Mention est faite de ceux qui ont obtenu une prime et des médailles du Ministère pour le concours du blé.

M. de Camiran aborde une question qui lui est familière : celle des APPELLATIONS D'ORIGINE (nous l'avons développée deux fois dans ce journal) et propose l'appellation de « Muscadet des Côteaux de la Sèvre » qui pourrait s'appliquer aux meilleurs vins des onze communes de la région. Cette appellation est approuvée par l'assemblée.

Le Président dit avoir reçu plusieurs lettres d'adhérents, qui ne sont pas sans inquiétude au sujet de la vente de leurs vins. Un comité de défense du Muscadet sera incessamment constitué dans les différentes communes, groupées sous cette même appellation d'origine, pour remédier à cette situation et assurer un gain meilleur aux vignerons.

M. Paul Garnier, secrétaire général de la C. G. V. C. O. et membre de la Commission interministérielle de la Viticulture, va nous parler de la CRISE VITICOLE que nous avons connue et qui nous menace encore.

Nous sommes, dit-il, menacés de deux choses : Ou mauvaises récoltes (mildiou, oïdium, cochylis, etc...) et pas de vin à vendre. — Ou abondance, une année sur trois ou quatre et alors mévente, affaissement des cours. Nous sommes donc, dans le Bassin de la Loire, désavantagés par rapport aux autres vignerons du Midi et de l'Algérie.

M. Garnier parle alors de la puissante C. G. V. du Midi et des origines de notre Confédération, qui a fait bien du chemin depuis cinq ans, date de sa création, puisqu'elle groupe aujourd'hui 14 départements viticoles et qu'elle possède plusieurs représentants à la Commission Ministérielle, parmi lesquels nous nous plaisons à saluer MM. Lynier, de Rougé, Vavasseur et lui-même.

Le PROJET DE LOI SUR LA VITICULTURE est alors passé minutieusement en revue par M. Garnier, qui ne s'interrompt que pour demander l'avis des auditeurs, car ce projet doit être discuté jeudi à Paris. La grosse production algérienne et l'extension des plantations dans certains départements méridionaux (notamment en Camargue et régions irriguées où on récolte 200 et 300 hectolitres à l'hectare !) doit attirer notre attention. L'abondance de tels vins sur le marché est lamentable. Comment faire pour interdire la folie des plantations, surtout en Algérie ? Quels sont les principaux chapitres de ce projet ?

1° **La taxe sur les hauts rendements.** Nous n'espérons pas, dans notre région, obtenir plus de 100 hectolitres à l'hectare. Cette disposition ne s'applique guère à nos vignobles. On devrait, pour l'appliquer, tenir compte, chez nous, de la moyenne des trois dernières années.

2° **La protection contre les plantations nouvelles.** Dans cinq ou six ans nous risquons d'être submergés par tous les vins de ces nouvelles vignes. En Algérie où on accuse cette année 20.000 hectares nouveaux, les vignerons sont admirablement organisés, avec des caves coopératives et vendent de très bons vins de qualité, directement à la clientèle. Le projet parle d'une taxe de 5.000 francs par hectare et par an. Naturellement les replantations en seraient exemptées. Nous déposerons un amendement demandant, pour nous, la liberté de planter 2 hectares tous les 4 ans.

3° **Le blocage des récoltes,** pour éviter dans les années de surproduction, que les vignerons ne jettent tout leur vin sur le marché. Ce serait une mesure imposée ; mais cette disposition ne s'appliquerait pas aux petits vignerons, ni aux vins à appellations d'origine.

4° **La visite des chais,** par les agents de la répression des fraudes. Tous les vignerons des autres régions réclament cette visite. Nous, nous n'en voulons pas et voterons contre ...mais nous serons probablement battus sur ce chapitre.

M. Garnier nous parle de la répression des fraudes et de notre Agent de répression. Pour terminer il nous dit tout le bien que nous devons attendre des Coopératives vinicoles : c'est par l'union et la coopération que nous arriverons à nous défendre (vifs applaudissements).

Les maladies de la vigne
EN 1930

Après un entr'acte de dix minutes, pendant lequel plusieurs centaines de plants de châtaigniers furent distribués gratuitement, M. Augustin Viaud, qui visita 40 adhérents du Comice, répartis dans 11 communes, lut ce rapport :

« En 1930, à force de peine, on pouvait lutter chaque fois que les vignes n'étaient pas situées dans des terres trop humides et mal drainées. On était récompensé de sa peine.

» On a réussi en multipliant le

Quelques beaux Pigeons primés

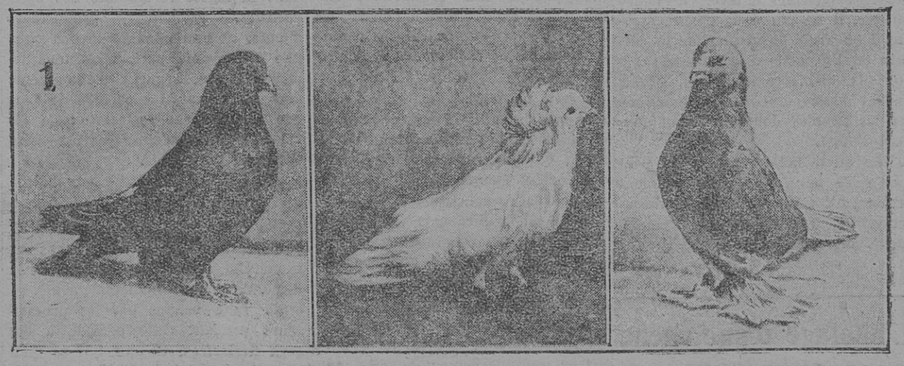

1. De gauche à droite : Femelle Mondain bleu à pattes lisses ; Mâle Montauban blanc ; Mâle Mondain Français à pattes emplumées.

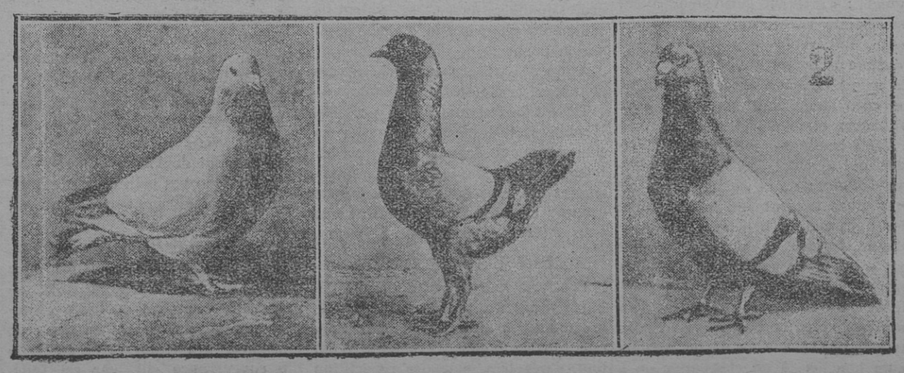

2. De gauche à droite : Mâle Strassa ; Mâle Poule Maltais bleu ; Mâle Romain bleu.

nombre des sulfatages. Il fallut en faire au moins dix pour pouvoir conserver quelque chose. Certains ont sulfaté jusqu'à 18 fois !

» La dose de quatre kilos par barrique qui en 1908 et en 1927 avait été suffisante, l'a été encore dans la plupart des cas. Toutefois il est certain qu'à partir du quatrième sulfatage, la dose de cinq kilos a été plus active en cette année exceptionnelle. Au-dessus de cinq kilos, les résultats ne sont pas meilleurs.

» Malgré les sulfatages réitérés, beaucoup qui avaient bien conservé les feuilles ont perdu une grande partie des grappes. Cela tient à ce que celles-ci sont à l'abri et ne reçoivent pas les pulvérisations.

» Jusqu'au 10 juillet il y avait encore dû vin sur le pays, c'est à partir de cette date que la récolte s'est beaucoup diminuée par la chute des grains atteints du rot noir.

» A la fleur nous avons eu des pertes par le rot gris : mildew de la grappe, mais le grand désastre a été dû au rot brun : mildew des grains. Il fit son effet depuis la mi-juillet jusqu'à la veraison.

» Cette année a été la confirmation éclatante de l'excellence des poudres cupriques. Elles pénètrent partout à l'intérieur du cep et atteignent ainsi les grains, les préservant des germes de mildew. Il faut poudrer, suivant l'état de l'atmosphère, deux ou trois fois. La première dès que la floraison se termine, ensuite de dix jours en dix jours environ. Dans les vignes poudrées, les raisins n'ont pas eu le noir après le 15 juillet. La poudre épandue du 15 juin au 15 juillet les avait préservés de la contamination.

» Le poudrage recommandé depuis longtemps par notre Président est donc très efficace. Dans les années normales il est possible de s'en passer, dans les années pluvieuses non !

LE NOPRASÈME

» D'après l'enquête à laquelle s'est livré le Comice au sujet du Noprasème, il résulte que nous avons là une drogue efficace.

» C'est un composé de sels de cuivre et de sels d'arsenic. Il est donc, comme le sulfate, un remède contre le mildew, comme l'arseniate, un remède contre la cochylis et l'eudémis. Pour le mildew, à la dose de quatre à cinq kilos par barrique, son efficacité n'est pas douteuse. Déjà, l'année dernière nous l'avions constaté.

» Cette année, les vignes traitées les trois premières fois au Noprasème étaient aussi belles que celles traitées au sulfate de cuivre, quelques-uns disent mieux conservées même.

» Mais ce qu'il était intéressant de connaître, c'était son action sur la cochylis et l'eudémis. Cette observation était difficile à faire, parce que les dommages des insectes ne sont pas réguliers chaque année, et qu'ils sont dans la même année cantonnés par petits morceaux. L'année dernière nos expérimentateurs n'avaient rien vu. Cette année tous s'accordent à dire que dans les vignes traitées au Noprasème la vendange était plus saine que dans les voisines. En général les expérimentateurs ont fait l'essai sur les parcelles de leur clos d'ordinaire les plus atteintes par les insectes, et précisément ce sont celles qui ont été les plus belles.

» Il y a eu un résultat, sinon complet, au moins certain. Nous devons donc, l'année prochaine, continuer nos essais et les faire en plus grand. »

La garantie sur les semences

Il est près de midi quand M. Chaquin, notre sympathique directeur des Services Agricoles se lève. Vu l'heure tardive, il ne put nous parler, comme il en avait l'intention, de la culture du Blé, mais il donna de sages conseils aux agriculteurs, pour l'achat de leurs semences, pour éviter les fraudes dont elles sont souvent l'objet.

Une aussi belle réunion ne peut que faire honneur à son président et à tous ses adhérents et collaborateurs. Puissent nos autres groupements suivre le même sillage !

R. FAIVRE.

L'abatage d'une vache et la taxe

Un député expose au ministre du Budget : a) Qu'un cultivateur ayant une bonne vache, qui se casse une patte, fait venir le vétérinaire qui constate la bonne qualité de la viande avant et après abatage ; b) Que ce cultivateur doit payer la taxe d'abatage et le chiffre d'affaires.

Voici la réponse : La taxe à l'abatage, qui a remplacé l'impôt du chiffre d'affaires en ce qui concerne les opérations portant sur le commerce des animaux de boucherie et de la viande fraîche en provenant, n'est pas exigible du cultivateur visé à la question, à la condition que la viande de l'animal abattu à la suite d'un accident reconnu par le vétérinaire ne soit pas, même en partie, vendue à un boucher, à un charcutier ou à toute personne achetant en vue de la revente.

LES DRAINAGES

Dans une causerie antérieure, je vous ai dit que le petit jardin de la ferme devrait en être le véritable laboratoire où l'on apprend à faire des cultures de toutes sortes de légumes pouvant contribuer à l'alimentation plus facile et journalière et augmenter le bien-être, en devenant aussi plus lucratif. Que le jardin devait aussi avoir des arbres fruitiers variés et offrant une maturité échelonnée, afin que le menu fut plus varié en toute saison ; je vous ai dit aussi que les abords de la maison devraient être ornés de quelques rosiers grimpants et quelques fleurs vivaces qui en rendront le séjour plus agréable

Depuis longtemps nous traversons une période de pluies presque continuelles, les terres argileuses ou simplement à sous-sol argileux sont devenues presque impraticables. Cet état de chose nous démontre la nécessité urgente de faire de nombreux drainages.

Etes-vous dans une contrée où la pierre est à bon marché, employez la pierre ; si votre terrain est presque plat avec cependant assez de pente pour l'écoulement des eaux, faites d'abord un drainage collecteur qui sera établi de la partie la plus élevée à la partie la plus basse de votre terrain ; pour votre drainage vous ferez une tranchée de 0 m. 30 à 0 m. 40 de largeur avec un minimum de 0 m. 60 de profondeur afin que votre drainage, qui ne doit pas avoir moins de 0 m. 15 de hauteur, ne puisse être atteint par les instruments aratoires, vous roulerez préalablement votre pierre dans la direction de votre drainage afin de ne pas faire ébouler votre terre quand votre tranchée sera ouverte. Quand vous ouvrirez votre tranchée, la première terre que vous retirerez sera déposée à quelque distance afin que celle du fond se trouve sur le bord de votre tranchée et ce du côté opposé où vous aurez amené votre pierre, de sorte qu'elle se trouve à proximité quand vous voudrez recouvrir votre drainage ; quand vous aurez ainsi fait votre drainage collecteur, vous pourrez en faire autant qu'il sera utile et que vous établirez en arrête de poisson qui viendront déboucher dans votre collecteur. Il vous sera toujours loisible si, par la suite, certaine partie de votre terrain conservait encore trop d'humidité, de faire de nouveaux drainages intermédiaires sans déranger les travaux primitifs.

La confection de votre drainage sera des plus simples : une pierre plate sur champ de chaque côté que vous couvrirez par une plus large ; vous remplirez les quelques vides par des menus morceaux. Votre drainage aura ainsi l'aspect d'un touc ou d'un U renversé ; sur le tout vous étendrez quelques mauvais débris ou mauvaise litière, et vous commencerez à recouvrir en employant d'abord la mauvaise terre que vous avez retiré la dernière de votre tranchée et que vous tasserez convenablement, surtout en face des sentiers, afin que les eaux superficielles ne viennent s'introduire dans votre drainage et y entraîner une quantité de terre considérable qui finirait par combler l'espace que vous avez ainsi ménagé pour l'écoulement des eaux. Si vous n'avez point de pierre à votre disposition, vous trouverez aujourd'hui dans le commerce des drains, sortes de tuyaux en terre bien cuite avec des colliers indépendants et d'un diamètre un peu plus grand, qui servent de couvre-joint tout en laissant un petit espace qui permet à l'eau de pénétrer dans le drainage ; ces tuyaux sont d'une pose très rapide et d'une durée illimitée, ils vous procureront l'avantage de pouvoir faire une tranchée moins large, vous aurez ainsi un déplacement de terre moins considérable, d'où économie de temps, après avoir bien nivelé le fond de votre tranchée, chose essentielle, que vous utilisiez de la pierre ou des drains, afin que l'eau ait un écoulement plus facile ; vous recouvrirez vos drains de litière, comme il a été dit ci-dessus, avant de remettre votre terre.

Ne venez pas me dire je n'ai pas le temps ou les drainages coûtent trop cher, c'est de l'argent placé à cent pour cent et souvent davantage, une seule récolte peut vous payer largement de la peine que vous aurez eue, et, dans l'avenir, votre terrain sera plus facile à travailler, quelque temps qu'il fasse, et vos récoltes seront ainsi plus assurées.

Quand ces travaux seront terminés, étendez sur votre terre de la sylvinite, 200 grammes au mètre carré, que vous enterrerez par un labour en mottes, et vous laisserez ainsi votre terre en repos jusqu'au printemps ; fin de février vous pourrez commencer vos premiers travaux de printemps avec succès.

Un ami de la terre.

L. VINET père,
Ex-président de la Fédération des Maraîchers de Nantes.

Pulvérisateur à Traction

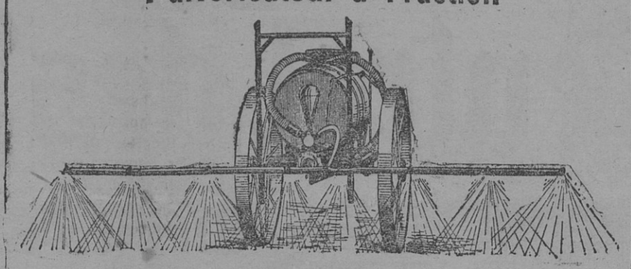

Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.

Pompe nouveau modèle à quadruple effets par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1re qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.

La pompe, d'un grand débit, sert également au remplissage du tonneau, sans rien démonter et ne jamais toucher à l'acide. D'une grande douceur, elle peut être actionnée sans fatigue à la main, par une femme ou un enfant, permettant ainsi de régler le débit.

Les nos 1, 2 et 4 sont actionnés à la main. Le n° 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages, débit : 5.000 litres.

Prix des **pulvérisateurs complets**, de 1.300 à 2.650 fr., suivant modèle.

Supplément pour **rampe à vignes**, 300 fr.

Pompe à quadruple effet, spéciale pour la vigne et autres usages, montée sur brouette, débit 5.000 litres, avec 5 mètres de tuyau. Prix : 750 fr.

Départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs à dos sur demande.

Coupe-Racines

Système breveté, entièrement métallique, monté sur billes, construction soignée, stabilité parfaite, durée illimitée, trémie en tôle d'acier incassable, permettant l'accès des plus fortes racines.

Ces coupe-racines, spécialement étudiés pour être actionnés à la main, sont livrés avec couvre-lame et goulette amenant les tranches dans un récipient.

Nos	Nombre de lames	Débit à l'heure	Prix avec couvre-lame
1	4	1.500 kil.	370 »
2	4	2.500 —	450 »
3	6	4.000 —	575 »

Prix départ fabrique. Remise à nos adhérents. Instruments sans couvre-lame, réduction de 50 francs. Bien préciser si l'on désire lames unies, pour tranches, ou lames dentées, pour cossettes.

Tôles ondulées pour couvertures

Prix suivant épaisseur et dimensions. Nous consulter.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs reversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures. Modèles 2 dents extérieures travaillant le passage des roues :

Avec avant-train à vis à 1 roue :

	1 levier	2 leviers
5 dents.....	380 fr.	
7 —	430 »	463 fr.
9 —	484 »	517 »
11 —		597 »

Avec avant-train à vis à 2 roues :

	1 levier	2 leviers
5 dents.....	413 fr.	
7 —	463 »	496 »
9 —	517 »	550 »
11 —		630 »

Remise à nos adhérents et bonification de transport. Autres modèles.

Semoir "Passe-Partout"

Se fixe sur l'avant-train du Brabant ou sur charrue. Sème toutes graines : Blé, orge, avoine, sarrasin. Economise semence et main-d'œuvre ; a fait ses preuves. Prix : 280 francs.

Nous consulter à Nantes.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrottoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

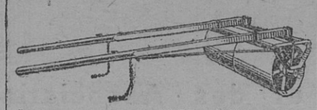

Longueur du rouleau	POIDS MOYEN Diam 0m50	0m60	0m70
1m00	230 kg.	250 kg.	» —
1m20	250 —	270 —	» —
1m40	270 —	290 —	365 kg.
1m60	290 —	310 —	390 —
1m80	310 —	330 —	415 —
2m00	375 —	425 —	530 —

Prix au kilo : 2 fr. 35 départ, port déduit sur facture.

Remise à nos Adhérents.

Brabants

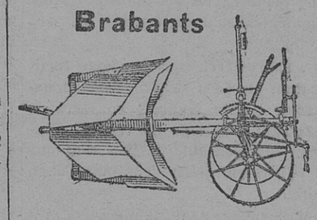

Charrues-brabants doubles, tirage arrière, à queue ou à mancherons, versoirs hélicoïdaux ou cylindriques. Prix, 5 fr. 70 le kilo et remise à nos adhérents.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT

Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

	Dents de : 13m/m	15m/m	17m/m
2 comp., 30 dents.	47 k.	58 k.	68 k.
3 comp., 45 dents.	70 k.	90 k.	104 k.

Prix du kilo : 3 fr. 10 départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiments.

Cuiseurs

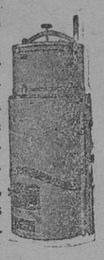

Cuiseurs en tôle d'acier de 3 m/m, les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulever.

N°s	Contenances en litres	Prix en tôle peinte	Prix avec cuve galvanisée
1	50	415 fr.	450 fr.
2	65	480 »	510 »
3	80	530 »	575 »
4	100	600 »	645 »
5	125	655 »	710 »
6	150	720 »	800 »
7	200	800 »	880 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

Prix franco de port :

PULVERISATEURS en cuivre plombé, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres. Pompe à disque : lance simple, 168 fr. ; lance double, 178 fr. ; lance triple, 185 fr.

Lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc 110 fr.

PULVERISATEUR pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres, Pompe à disque : 153 fr.

SOUFREUSES :

Solfatare double effet, à hélice, et mistral double effet, à brosse..... 130 fr.

Petite jaune, simple effet, à brosse ..... 105 »

Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.

Semoirs à socs fixes

Pour toutes graines ; distribution à palette. Modèle très recommandé :

A 5 rangs, poids 165 kilos... 890 fr.
A 7 — — 180 — ... 1.060 fr.
A 9 — — 200 — ... 1.170 fr.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de grands semoirs à rayons, ou de petits semoirs.

Pour la défense de notre Aviculture

(SUITE DE NOTRE ARTICLE DE 1re PAGE)

C'est ainsi que pour 4863 wagons d'œufs frais provenant du Danemark, et 1410 wagons provenant de Hollande, il n'y a que 194 wagons provenant de France, sur le marché de Londres.

Il ne peut d'ailleurs en être autrement puisque notre production, comme je l'ai exposé tout à l'heure, est déficitaire de ONZE milliards d'œufs chaque année, et que nous sommes par conséquent contraints d'importer cette quantité fantastique d'œufs des pays les plus divers, et les plus éloignés, ce qui représente, évidemment, quelques milliards de francs, qui sortent chaque années de France, pour aller à l'étranger.

Quel est le Français qui, devant des chiffres d'une pareille éloquence, ne déduit pas qu'il y a de l'avenir pour l'Aviculture Française, puisque le déficit qui existe dans notre balance commerciale Avicole, est loin d'être comblé et que la porte nous est en outre largement ouverte pour exporter le surplus éventuel de notre production.

Hélas ! combien d'amateurs, de professionnels même, se voient-ils contraints chaque année d'abandonner la partie ?

A quoi attribuer ces échecs, ces abandons, ces désastres ?

Tel est le but que je me propose, Mesdames et Messieurs, de traiter ici sommairement devant vous, afin de faire comprendre les raisons impérieuses qui nous ont poussées à nous grouper et à fonder le Syndicat que vous allez constituer tout à l'heure.

NOTRE PRODUCTION

J'entrerai tout de suite dans le débat en affirmant sans craindre de rencontrer la moindre contradiction, que tout le malaise provient, avant tout, d'une très mauvaise répartition de notre production.

Ne perdons pas de vue, en effet, Mesdames et Messieurs, que les quelques aviculteurs, professionnels ou amateurs, qui réussissent grâce aux méthodes modernes, à faire pondre des poules, aussi bien en hiver qu'en été, constituent une exception, et qu'ils sont par conséquent perdus dans la masse formidable des agriculteurs, également producteurs d'œufs, chacun nous le savons pour une très faible part, mais tous en même temps, à partir d'une même époque, et pour une période de l'année relativement restreinte : de février à juin ou juillet, c'est-à-dire Quatre à Cinq mois.

Il arrive donc ceci, c'est qu'en dépit de notre insuffisante production totale annuelle, les œufs frais arrivant presque tous en même temps sur le marché, et la loi de l'offre et de la demande jouant immédiatement, les œufs sont vendus par les producteurs pendant cette période à des prix dérisoires. Ce qui fait le malheur des uns fait évidemment le bonheur des autres, et cet état de choses favorise naturellement les affaires de certains négociants en œufs, qui s'empressent d'accaparer toute la production du printemps pour ne l'écouler qu'à partir de l'automne, avec des bénéfices scandaleux.

Je m'empresse d'ajouter que, malgré la qualité de fraîcheur de vos produits, vous n'échappez pas non plus à la loi de l'offre et de la demande et que vos prix de vente baissent aussi facilement que ceux du fermier ?

Et, nous constatons par surcroît, que le consommateur ne mange, pour ainsi dire, jamais d'œufs frais, en dehors de ceux des quelques élevages dont vous êtes, qui en dépit de la rigueur des temps et de la terrible concurrence qui leur est faite, continuent à produire des œufs du jour, d'un bout de l'année à l'autre.

LES DIFFERENTS PRODUCTEURS D'ŒUFS EN FRANCE

Pour bien comprendre ce qui se passe, il importe avant tout d'établir la différence qui existe entre ce qu'il est convenu d'appeler l'Aviculture Industrielle et l'Aviculture Fermière, ou encore, l'Aviculture Sportive et d'Amateurs.

La première, l'Aviculture Industrielle, par une rigoureuse sélection de ses reproducteurs, est arrivée à obtenir des moyennes de ponte qu'il n'est pas exagéré de fixer à 180 œufs par poule et par an.

Par l'élevage artificiel, l'Aviculture Industrielle arrive en outre à faire naître ses pondeuses assez tôt pour pouvoir assurer, en toute certitude, une excellente ponte d'hiver au moment précisément où les œufs sont les plus rares, et atteignent, par conséquent, les prix les plus élevés.

L'Aviculture Fermière, elle, n'a rien modifié aux lois de la nature. La sélection des pondeuses n'y existe pour ainsi dire pas, et celles-ci, abandonnées plus ou moins à elles-mêmes, donnent des moyennes de ponte ridiculement faibles, et que je ne crains pas d'affirmer bien au-dessous de CENT œufs par poule et par an, œufs pondus à une époque d'ailleurs où il en existe une telle abondance sur le marché, que leur prix baisse dans des proportions de CENT pour CENT.

C'est ainsi qu'au mois de novembre de cette année, nous voyons les œufs frais à 12 francs la douzaine, alors qu'au mois de février ils étaient à 6 francs la douzaine.

Nous pouvons en déduire que la poule industrielle pondant, au minimum, 80 œufs de plus par an que la poule de ferme, et que ces œufs étant vendus en novembre à 0,80 pièce, le bénéfice réalisé avec la poule industrielle dépasse de 64 francs par an celui réalisé avec la poule de ferme.

Certains objecteront que le prix de revient de l'œuf industriel est plus élevé que le prix de l'œuf fermier, erreur grossière, qu'il est à peine besoin de souligner puisque pour une consommation de nourriture sensiblement égale, sinon en qualité, du moins en poids et en prix, le nombre d'œufs pondus par une poule industrielle est réellement supérieur, il serait vain, d'ailleurs, d'entrer davantage en ce sujet, dont les conclusions apparaissent depuis longtemps déjà favorables à l'élevage industriel.

Tout le malaise provient de ce que le fermier producteur ne se rend pas compte de ce que lui coûte, en réalité, ses pondeuses et croit retirer tout bénéfice de la vente des quelques œufs qu'il en obtient ; alors qu'en modifiant légèrement ses méthodes, il serait certain de réaliser des bénéfices plus considérables que les nôtres et concourrait ainsi à fournir le marché extérieur en œufs frais de consommation.

Mais alors, nous diront les profanes, et aussi avec eux tous les fermiers de France et de Navarre, de quoi vous plaignez-vous puisque vous fabriquez plus d'œufs, que vous les vendez plus chers, et que vos dépenses sont inférieures, toutes proportions gardées ? ?

En démontrant, à l'instant même, que la poule d'élevage rapportait 64 francs de plus annuellement que la poule de ferme, je n'ai pas voulu prétendre que le bénéfice net et annuel de ces poules dépassait 64 francs, mais établir que le rendement brut annuel de ces poules dépassait très sensiblement celui d'une poule de ferme et que, par conséquent, le fermier que nous sollicitons de venir grossier nos rangs, devrait écouter notre appel,

Quant aux bénéfices nets qu'elle peut laisser à l'aviculteur, nous savons tous à quoi nous en tenir à ce sujet, et nous ne craignons pas d'affirmer que nous sommes bien souvent mal payés de nos peines.

LA SPECULATION

Deux éléments, en effet, viennent influencer terriblement notre résultat annuel, éléments qui ne sont nullement liés l'un à l'autre.

D'une part, le prix d'achat de la nourriture extrêmement variable, d'autre part, le prix de vente des œufs également extrêmement variable.

Ce qui augmente, par ailleurs, les risques de notre métier, c'est que le prix de vente des œufs n'est pas lié au prix de revient de la matière première, qui a servi à la fabriquer, c'est-à-dire aux grains et farines, mais uniquement à la loi de l'offre et de la demande.

Or, cette loi, comme je l'ai démontré, est elle-même influencée d'une façon étrange, par les spéculateurs, qui jouent sur la denrée « œufs » plus que sur n'importe quel produit alimentaire.

J'ai nommé les ramasseurs d'œufs, j'ai nommé ceux qui font de la conserve d'œufs.

Le ramasseur d'œufs achète ses œufs dans la campagne à l'époque où il y a abondance, c'est-à-dire au milieu du printemps et jusqu'au milieu de l'été à des prix ridiculement faibles, on les a vus payer 3 fr. 25 la douzaine l'an dernier.

Ces œufs revendus avec bénéfices à ceux qui les conservent, si le ramasseur ne fait pas lui-même métier de les conserver, sont gardés jusqu'à l'automne ou l'hiver par des procédés qui, neuf fois sur dix, n'ont rien de scientifique ni de rationnel, et sont revendus aux consommateurs à ce moment là avec de jolis petits bénéfices de CENT pour CENT.

C'est cet état de choses que je prétends dénoncer aujourd'hui aux pouvoirs publics, car il compromet non seulement les facilités d'existence du consommateur, mais encore la santé publique.

Je prétends, en outre, que ce ramasseur d'œufs, qui fait de la conserve travaille à l'encontre des intérêts du fermier qui n'est pas éleveur industriel, puisqu'il lui achète ses œufs à vil prix pour les revendre quelques mois plus tard très chers.

En somme, ce système contre lequel je m'élève, a encore quatre griefs principaux :

1° Il contribue à augmenter la vie chère ;

2° Il inonde le marché d'œufs plus ou moins bien conservés, qui contiennent des toxines dangereuses ;

3° Il porte préjudice aux paysans, producteurs d'œufs, qui se voient contraints de lâcher leur production à vil prix ;

4° Il interdit, enfin, à la France, d'améliorer sa balance commerciale par une exportation régulière d'œufs frais de consommation.

Vous constaterez, Mesdames et Messieurs, que je passe volontairement sous silence le préjudice causé aux Aviculteurs Professionnels, dont nous sommes, et que j'oublie de parler du marasme dans lequel nous nous débattons.

Il n'est pas besoin, en effet, de parler de nous mêmes, notre cause étant intimement liée à celle de l'Aviculture Française en général.

LE REMEDE ?

Le remède qui semble le plus simple consisterait à faire comprendre aux fermiers de France qu'ils sont dupés, que leur système d'élevage est défectueux, qu'ils doivent adopter nos méthodes modernes, de façon à produire des œufs d'une façon régulière toute l'année, et non pas seulement au moment où toutes les poules pondent.

Cette campagne pourrait sans doute être utilement entreprise en France, comme elle le fut, avec tant de succès, en Belgique, si les pouvoirs publics voulaient bien s'y intéresser.

Mais avons-nous le droit de compter sur les pouvoirs publics ?

Si oui, nous sommes prêts à leur indiquer la marche à suivre, pour pousser au développement de l'Aviculture en France et assurer par surcroît une régularité de prix dans la vente des œufs de consommation.

Le moyen est très simple, et consiste à obliger les producteurs d'œufs à marquer les produits avec un cachet spécial et même à y indiquer la date de la ponte.

Nous ne voyons vraiment pas quels obstacles pourrait rencontrer une telle mesure qui est presque généralement adoptée déjà dans tous les pays d'Europe exportateurs d'œufs, sauf en France, bien entendu.

Mais notre voix a été jusqu'ici trop faible pour être entendue.

Il devenait impérieux de se grouper en Syndicat, et grouper ceux-ci en Union Syndicale pour faire comprendre au Gouvernement qu'il faudra tout de même, un jour ou l'autre, protéger un peu l'existence des Aviculteurs Professionnels en même temps que le consommateur, en même temps que la santé publique.

Est-il besoin, après cet exposé de la prolixité duquel je m'excuse, Mesdames et Messieurs, de rassurer le public sur nos intentions...?

Celles-ci sont assez claires pour qu'il soit à peine besoin de souligner en concluant que le but ultime de notre syndicat ne vise pas à faire monter le cours moyen des œufs, mais à obtenir, au contraire, des producteurs, par une meilleure répartition de leur production, un prix moyen à peu près constant.

Les moyens pour arriver à ce but ne manqueront pas, si nous savons nous unir et marcher la main dans la main.

C'est dans cette intention que vous avez été réunis aujourd'hui même pour approuver les statuts de notre Syndicat et confier à ceux que vous voudrez bien désigner comme membres du Conseil d'Administration, le soin de défendre à la fois vos intérêts particuliers et ceux de la Française Avicole tout entière.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 24 Novembre 1930

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs.....	2.571	2.506	11 50	10 70	9 20	12 10	6 90	5 88	4 60	7 50
Vaches.....	1.285	1.215	11 50	10 40	8 90	12 20	6 90	5 71	4 45	7 81
Taureaux...	294	290	10 70	9 90	9 40	11 30	6 42	5 45	4 70	7 01
Veaux.....	1.845	1.519	14 60	12 60	10 80	15 80	8 76	7 18	5 94	9 80
Moutons....	13.082	12.142	18 90	14 50	12 90	20 10	9 45	6 81	4 75	10 05
Porcs.....	2.884	2.884	10 42	9 72	7 14	10 86	7 30	6 80	5 »	7 60

Du Jeudi 27 Novembre 1930

Bœufs.....	1.240	1.238	11 70	10 90	9 40	12 30	7 02	5 99	5 17	7 38
Vaches.....	611	609	11 70	10 60	9 »	12 40	7 02	5 83	4 95	7 44
Taureaux...	148	148	10 90	10 10	9 60	11 50	5 99	5 55	5 28	6 90
Veaux.....	1.415	1.400	14 90	12 90	11 10	16 10	8 94	7 74	6 10	9 66
Moutons....	6.682	6.500	18 90	14 50	12 90	20 10	9 45	7 25	6 45	10 05
Porcs.....	2.538	2.538	10 40	9 78	7 14	10 86	7 30	6 80	5 »	7 60

La Vie Syndicale

Ancenis

Dimanche 30 Novembre, à 9 heures du matin, à la Mairie d'Ancenis, réunion du Syndicat Viticole de l'arrondissement d'Ancenis.

Tous les viticulteurs sont instamment priés d'y assister en vue de la participation du Syndicat à la Foire des Vins et la défense des intérêts viticoles.

Saint-Aignan-de-Grand-Lieu

Dimanche 30 Novembre, à 8 heures du matin, salle de la Mairie, réunion syndicale. Questions importantes

Saint-Mars-de-Coutais

Dimanche 30 Novembre, à 11 h. 30, au bourg de Saint-Mars-de-Coutais, réunion syndicale. Questions importantes.

Tous les cultivateurs de la commune sont cordialement invités.

Sucé

Dimanche 7 Décembre, à 8 heures, à l'issue de la messe, Salle de l'Hôtel Vié, réunion syndicale et conférence agricole par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat Central, et M. Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure.

Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Nozay

M. PROVOST Prosper, en ville de Nozay, est nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs et de notre Coopérative.

Saffré

M. BALLU François, au bourg de Saffré, est nommé Agent de notre Syndicat et de notre Coopérative Agricole pour Saffré et La Chevalerais.

Pornic - Le Clion

Nous rappelons à nos adhérents de Pornic, Sainte-Marie et Le Clion, que par suite de la démission de M. Dolu, ils doivent s'adresser à notre nouvel agent, M. Jules COSSET, Les Fosses, à Sainte-Marie, pour tout ce qui concerne notre Syndicat et notre Coopérative.

Société Mutuelle Agricole

Les sociétaires n'ayant pas versé leurs dernières cotisations afférentes au risque Maladie, pour les Assurances Sociales, sont priés de bien vouloir le faire, sans retard, au compte chèque postal de notre Société Mutuelle Agricole, Nantes. N° 235-34. Ne pas oublier d'indiquer au verso les noms des salariés pour lesquels sont effectués ces versements.

Pour nous écrire, nos sociétaires peuvent bénéficier de la franchise postale en mentionnant « Assurances Sociales » sur leurs lettres.

CAMION EXPOSITION DES POTASSES D'ALSACE

Nous sommes heureux d'apprendre à nos adhérents que le camion exposition des Potasses d'Alsace passera dans les localités suivantes et qu'il y sera donné une Conférence Agricole avec projection cinématographique à :

Sainte-Anne-de-Campbon, le Dimanche 30 Novembre, Salle de l'Ecole, après la Grand'Messe.

Quilly, Lundi 1er Décembre, Salle de l'Ecole, à 8 heures du soir.

Pont-Saint-Martin, Mardi 2 Décembre, Salle des Œuvres, à 8 heures du soir.

COURS DES BOIS SUR PIED

(Bretagne, Normandie, Touraine)

Bois feuillus. — Acacia, 100 à 125 ; châtaignier, 100 à 150 ; chêne : pr. choix, qual. menuiserie, 80 à 120, 120 à 200 ; 120 à 160, 140 à 280 ; 160 et plus, 225 à 400 ; deux. choix, charpente, 80 à 120, 90 à 120 ; 120 à 160, 110 à 160 ; 160 et plus, 140 à 250 ; chêne champêtre, 80 à 200 ; frêne, charronnage, 190 à 200 ; de taillis s. futaie : 80 à 120, 65 à 90 ; 120 à 160, 80 à 120 ; 160 et plus, 110 à 140 ; merisier, 75 à 100 ; noyer : 100 à 150, 250 à 400 ; 150 à 200, 300 à 550 ; 200 et plus, 400 à 700 ; orme franc, 60 à 130 ; tortillard, 80 à 150 ; peuplier qual. déroulage, 125 à 160 ; qual. sciage, 90 à 140 ; qual. emballage, 40 à 70 ; bois de mines feuillus, 10 à 25 ; bois feu rondins (st. boulange), 30 à 40 ;

Bois résineux. — Epicéa, charpente, 90 à 125 ; pin maritime (sciage), 40 à 60 ; (mines), 35 à 50 ; pin Sylvestre et noir d'Autriche, sciage, 50 à 70 ; poteaux, 90 à 110 ; mines, 40 à 60 ; papier, 35 à 50 ; sapin, sciage menuiserie, 90 à 125 ; charpente, 80 à 110.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 1er Décembre : Pornic, St-Colombin, Thouaré, Varades, Nozay.

Mardi 2 : Le Bignon, Blain, Riaillé, Sion-les-Mines, Montoir de Bretagne, Paulx, St-Etienne-de-Montluc.

Mercredi 3 : Machecoul, Savenay, Châteaubriant.

Jeudi 4 : Ancenis, La Chevrolière, La Chapelle-Heulin, St-Jean-de-Corcoué.

Vendredi 5 : La Chapelle-Launay, Nort-sur-Erdre, Paulx, St-Nazaire.

Samedi 6 : Abbaretz, Arthon-en-Retz, Ligné, St-Etienne-de-Montluc.

SULFATE DE CUIVRE

Nous cotons actuellement et sauf variations :

Anglais.....	264 fr.
Français.....	257 »

les 100 kos sur wagon ou pris à Nantes

Par 4000 kilos minimum, réduction de 4 fr. par 100 kilos.

Le Train-Exposition de l'Electricité

M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, a inauguré le train-exposition des applications rurales de l'électricité que la Compagnie d'Orléans a formé pour mieux faire connaître aux populations rurales les utilisations possibles du courant électrique à la culture, au fonctionnement des appareils de ferme, à l'éclairage, aux besoins ménagers, etc.

Le train-exposition circulera sur les lignes de la Compagnie d'Orléans jusqu'au 8 janvier 1931 ; il se compose de dix wagons où, dans un cadre approprié, tous les appareils électriques utilisables à la culture, à la ferme, à la maison, à l'atelier, sont exposés. De même une large place y est faite à l'éclairage, à la radiophonie et au chauffage rationnel.

Commandez vos Gadoues

Cette année, par suite des pluies persistantes, les terres ont été détrempées. L'eau a entraîné les matières fertilisantes et les engrais chimiques.

Les terres imbibées de trop d'eau ont donc besoin de davantage d'engrais. Elles sont appauvries. Il sera nécessaire de leur fournir des engrais organiques actifs pour les réchauffer et les rénover.

Le mauvais état des chemins a empêché beaucoup de cultivateurs de commander les gadoues qu'ils avaient l'habitude de recevoir en automne, et ces commandes ont été reportées au printemps.

Cette situation a l'inconvénient de faire venir toutes les commandes en même temps et risque, comme en 1928, d'empêcher la Maison Paul Grandjouan de livrer aussi exactement qu'elle le voudrait.

Il serait préférable que nos adhérents qui, comme nous le leur avons conseillé, désirent graisser leur terre avec de la gadoue, commandent dès maintenant et reçoivent dès que le temps peut le permettre, les gadoues dont ils ont besoin.

La gadoue mise en tas et recouverte d'une couche de terre ne perd pas de ses qualités. Stockée, elle est prête à être mise en terre aussitôt que le temps le permet ou que le cultivateur le juge à propos.

Nous pensons donc que nos adhérents désireux de recevoir des gadoues par tracteur auraient intérêt à nous passer leur commande et à recevoir ces gadoues pendant les mois d'hiver pour être sûr d'être approvisionné en temps utile.

POUSSINS d'un jour tous les lundis, en mars et avril, 6 fr. ELEVAGE DE BEL-AIR, Nantes.

Pommes de Terre de Semences

Il y a grand intérêt à changer chaque année ses semences, ou partie des semences. C'est ce que font, du reste, les bons cultivateurs, soucieux d'obtenir de hauts rendements et des tubercules sains.

Pour éviter des frais de transport assez élevés il y a lieu de grouper les commandes. Que nos Agents et membres dirigeants de nos syndicats et sections prennent cette initiative et que nos syndiqués leur remettent dès maintenant leurs commandes, pour recevoir ces pommes de terre avant les gelées et bénéficier de conditions meilleures.

Voici les principales variétés que nous pouvons fournir, des meilleurs centres de Bretagne :

(Prix sauf variations)

Eerstelingen — Belle de Juillet.....	98 fr.
Early-Rose.....	94 »
Jaune de Hollande — Abondance de Montivilliers.....	90 »
Flucke géante de St-Malo — Saucisse de Bretagne — Fin de siècle.....	88 »
Etoile du Nord.....	84 »
Institut de Beauvais.....	78 »
Ronde jaune — Andréa — Géante sans pareille — Populaire — Industrie — Chardon	74 »
Professeur Maercker.....	64 »
Géante blanche.....	58 »
Géante bleue.....	56 »

Toutes autres variétés sur demande.

Ces prix s'entendent les 100 kilos logés, sur wagon départ Bretagne.

Prix spéciaux par wagons complets. Nous consulter.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1m50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute :	vert gras ou vert enduit	12 55
Lin et Jute :	vert gras.....	13 95
Chanvre :	N° 1 vert gras ou cachou	17 25
—	N° 2 vert gras.....	18 80
—	N° 3 gras, cachou ou enduit.....	19 95
—	N° 4 vert gras.....	21 40
Coton :	N° 1 vert enduit...	16 50
—	N° 2 gras, enduit ou cachou.....	17 85
—	N° 3 vert gras.....	19 65
—	N° 4 vert gras ou cachou	20 70

Passer les commandes au Syndicat.

Dernier Avis de Reprise des Monnaies OR et ARGENT

On nous prie de communiquer au public que :

La dernière reprise des pièces Or et Argent aura lieu dans le département de la Loire-Inférieure du 21 Novembre au 6 Décembre 1930. Des Agents se tiendront à la disposition du public dans les villes ci-dessous désignées ; ils échangeront toutes les pièces françaises et étrangères contre les monnaies ayant cours : Pièces République Française à 97 fr. 50 la pièce de 20 fr., à 7 fr. 50 la pièce de 5 fr., 1 fr. 35 le franc, etc., prix spéciaux pour pièces anciennes et étrangères (Frais de change à déduire).

de 9 heures à 16 heures

Lundi 1er Décembre. — **Pornic**, Hôtel Continental ; **Bouvron**, Hôtel Desbois ; **Vieillevigne**, Hôtel du Fer d'Argent.

Mardi 2 Décembre. — **Blain**, Hôtel du Vieux-Chêne ; **Héric**, Hôtel des Voyageurs ; **La Chapelle-sur-Erdre**, Hôtel Burban.

Mercredi 3 Décembre — **Savenay**, Hôtel de Bretagne ; **Châteaubriant**, Hôtel du Commerce ; **Machecoul**, Hôtel du Mouton-Blanc.

Jeudi 4 décembre. — **Ancenis**, Hôtel Guilloiseau ; **Riaillé**, Hôtel Thiévin ; **Moisdon-la-Rivière**, Hôtel Heurtebise.

Vendredi 5 Décembre. — **Saint-Nazaire**, Hôtel de Bretagne ; **Saint-Etienne-de-Montluc**, Hôtel de la Tête-Noire Veuve Viaud) ; **Nort-sur-Erdre**, Hôtel du Commerce.

Samedi 6 Décembre. — **Nantes**, Hôtel des Voyageurs (rue Crébillon) ; **Ligné**, Hôtel Delay ; **Guérande**, Hôtel de France.

NOTA. — Nous mettons en garde le public, les nouvelles monnaies devant être mises très prochainement en circulation nous arrêterons définitivement la reprise des anciennes pièces aux dates indiquées ci-dessus. Le 6 Décembre 1930, dernier délai.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

92. — A vendre, ½ muids, barriques, ½ barriques, tous genres. S'adresser à M. Charon-Janin, 36, quai Malakoff, Nantes.

140. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

147. — A vendre, plants de vignes greffés, sélectionnés, des meilleures variétés du pays. S'adresser à M. Armand Emériaud, viticulteur, au Pallet.

153. — A vendre, plants de vignes racinés, belles pousses, Seibel, Baco, Coudère, Noah, Othello, etc... S'adresser à M. Aug. Meneux, Le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer, dont on peut visiter les pépinières.

155. — A vendre à des prix intéressants : 1° Plants de vignes greffés et soudés et hybrides racinés des meilleures variétés du pays (blancs et rouges) ; 2° Arbres fruitiers et forestiers, au cours, suivant force ; 3° Rosiers hautes et basses tiges des meilleures variétés ; 4° Griffes d'asperges d'Argenteuil de 1 et 2 ans. S'adresser à M. Victor Morille, Le Loroux-Bottereau.

158. — A vendre, plants de vignes greffés toutes variétés de l'Ouest et producteurs directs anciens et nouveaux, racinés et greffés. — Pommiers à cidre et à couteau et tous arbres fruitiers. Catalogue franco sur demande. S'adresser à M. J. Foulonneau, viticulteur-pépiniériste, à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire).

172. — Baco 22 A. raciné, disponible, sélection et authenticité rigoureusement garanties. Prix les plus bas. S'adresser à M. Paquereau, La Poulpière, Mouzillon (Loire-Inf.).

179. — A vendre d'occasion et à l'état neuf, ronces artificielles, 2 fils, n° 16, à picots espacés de 11 en 11 cm. ; 5 à 8.000 kilos bon foin, récolte 1930.

180. — A vendre bon cheval alezan, 8 ans, taille 1 m. 60, apte à tous travaux. S'adresser à M. Pierre Bouron, aux Ardoises, La Chapelle-Heulin.

181. — A louer de suite à ½ fruit ou à prix d'argent, une borderie de 5 à 6 hectares (trèfles, choux, betteraves préparés).

182. — A affermer pour le 1er novembre 1931, une ferme de 11 hectares (terres, prés, marais), située à la Giraudière de la Roche, commune du Loroux-Bottereau. S'adresser à M. Meneux, à La Chapelle-Heulin.

183. — A vendre plants directs racinés des meilleures variétés sélectionnées. S'adresser à M. Baudouin-Laurenceau, à St-Sébastien-sur-Loire.

184. — A vendre moteur « Japy », force 10 chevaux, peu servi ; une machine à battre avec faneuse et monte paille, le tout à l'état neuf. Prix à débattre. S'adresser à M. Ferdinand Rigaud, aux Hautes-Bois, Les Touches.

185. — A vendre grand chien de garde ou pour atteler. Issu chienne loup. Prix à débattre.

186. — A vendre plants racinés de Bertille-Seyve 450, belles pousses.

187. — A vendre cause décès, matériel d'apiculteur à l'état neuf. Extracteur ruches Dadant très bon état, vides ou contenant essaim. Se presser. S'adresser à Mme Veuve Verger, Villès-Davud, Pornichet.

188. — A vendre, couple briquets tricolores 18 mois, chassant. S'adresser à M. R. Lefeuvre, Pierre-Levée, Chéméré.

189. — A vendre, boutures et racinés de Seibel 4986, et boutures Dromois, 1ers prix des vins d'hybrides, Exposition Nantes 1930. S'adresser à M. Alfred Giraudeau, viticulteur à la Bénate, par Saint-Etienne-de-Corcoué.

190. — A vendre, forte charrette, tombereau, voiture anglaise - Bétail. S'adresser à M. Chardon, à Bourgneuf-en-Retz.

191. — A louer pré marais bien clos, d'une contenance de 2 hectares 26 ares. Conviendrait à herbager. S'adresser à M. Chardon, à Bourgneuf-en-Retz.

192. — A vendre beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extras. S'adresser à M. Robert-Morice, à Sainte-Luce-sur-Loire.

193. — A vendre grande torpedo 11 C.V. Renault K.Z., 7 places face à la route, pneus neufs, phares Marshal, très peu roulé, excellent état. Prix intéressant.

194. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1931, ferme de 12 hectares située à 12 kilomètres de Nantes (terre-prés).

195. — A vendre superbes plants peupliers régénérés, toutes forces et tous prix. S'adresser à M. A. de la Brosse, à Sainte-Pazanne.

196. — A vendre une pompe à vin aspirante et refoulante avec tuyaux toile. Le tout en bon état.

197. — On offre près Le Bignon (Loire-Inf.), borderie des Ridellières de 5 hectares 15 de terres labourables (sous location autorisée), plus un hectare de prairie. Logement et dépendances, contre entretien jardin potager et parc. Jouissance 23 avril 1932. S'adresser à M. Dumoulin, 11, rue Guibal, Nantes.

198. — A vendre, 2 beaux taureaux reproducteurs Normands, de 16 et 11 mois, parents inscrits au Herd-Book normand. Pédigrée et un cheval 9 ans, ½ sang, attelé et habitué aux travaux agricoles. S'adresser à M. Jean Bourmaud, au Marais-Mainguy, Le Clion-sur-Mer.

199. — A vendre chiots épagneul breton. Parents extra chasse. Pédigrée.

DEMANDES

132. — On demande un ménage cultivateur vigneron, muni bonnes références. Bien payé si travailleur et sérieux.

133. — On demande de suite ménage vigneron très sérieux et catholique pour vignoble situé à 20 kilomètres de Nantes. Beau logement et bons gages. Références exigées.

136. — On demande jeune homme au courant de la culture et des soins à donner aux animaux pour aider à l'exploitation d'une ferme située près de St-Florent-le-Vieil (M.-et-Loire).

137. — On demande ménage vigneron, très sérieux et au courant de cette culture.

138. — On demande pour campagne, ménage, homme jardinage, toutes mains, femme cuisine, toutes mains.

139. — On demande ménage avec enfants pour exploiter ferme de 15 hectares ½, libre de suite, à moitié ou à prix d'argent.

140. — Jeune ménage demande place à la campagne, culture, vigne, femme basse-cour et cuisine.

141. — On demande, canton de Paimbœuf, vaches en croissance.

142. — On demande pour début avril 1931 et pour La Regrippière, jeune ménage vigneron. Très bons appointements. S'adresser à M. Petiteau, 21, rue Mirabeau, à Angers.

143. — On demande pour campagne, 20 kilomètres de Nantes, jeune fille ou jeune femme pour petite basse-cour et travaux d'intérieur.

144. — Bon cultivateur demande à affermer pour le 1er novembre 1931, une ferme de 5 à 8 hectares, terre, prés, vignes, Communes des Sorinières, Vertou, Châteauthébaud.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue *franco toutes gares*. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

	Par 170 k.	50 l.	25 l.
Pour Machines Agricoles :			
Demi-fluide	3 20	3 60	4 »
Epaisse	3 30	3 70	4 10
Pr cylindre vapeur	4 70	5 10	5 50
Pour Mouvements.	3 40	3 80	4 20
Pr Transmissions..	3 20	3 60	4 »
Pour écrémeuses :			
Demi-blanche	4 10	4 50	4 90
Blanche pure.....	4 60	5 »	5 40
Pour Moteurs et Autos :			
Très fluide (Ford)	5 90	4 30	4 70
Fluide, ½ fluide...	4 20	4 60	5 »
½ épaisse.....	4 50	4 90	5 30
Epaisse	5 20	5 60	6 »
Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse	7 60	8 »	8 40
Huile de ricin pure	8 »	8 40	8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo

Sacs à Grains

En jute 1er choix :

135×70 cm., poids	800	gram.	7 45
122×60 —	620	—	6 »
120×60 —	610	—	5 95
135×68 —	1.100	—	9 10

Prix nets et franco P. V. gares Loire-Inférieure par 25 sacs.

Ulcères Variqueux Plaies de Jambes Varices

Beaucoup de personnes n'attachent pas assez d'importance au début de ces affections. Aussi sont-elles bien surprises lorsque les plaies se forment, et s'agrandissant, que les bords en deviennent durs, le pus abondant, que la jambe se violace, et se tuméfie.

D'autres, faisant usage de pommades ou produits quelconques, ont pu fermer ces plaies, mais pour quelques jours seulement.

Ils s'aperçoivent bientôt de la réouverture de leurs plaies accompagnant des douleurs plus vives qu'auparavant.

Quel martyre que d'endurer cette souffrance, la nuit surtout avec la perspective de l'amputation.

Or, il n'est qu'un seul moyen de guérir à tout jamais, sans médicaments, sans opérations, et sans arrêt de travail.

Seules, les applications externes J. BUISSON, de Tours, 23 rue Victor-Hugo, 23 amènent la fermeture des Plaies, la disparition des Varices par l'épuration, et la régularisation du cours sanguin des jambes atteintes.

Des milliers de Guérisons ont été obtenues

En voici des preuves

M. Charpentier Marcel, à Taizon, par Argenton-l'Eglise (Deux-Sèvres), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Guignard, à Montsireigne (Vendée).

Lanoë Victor, Bourg-de-Rouge (L.-Inf.).

Une vue générale à Fresne par Mareuil-sur-Lay (Vendée).

M. Robin Benjamin, Saint-Michel-en-L'Herm (Vendée).

M. Chamarrois Villa de St-Philbert-du-Pont-Charrault par Chantonnay (Vendée).

Aussi devez-vous voir tout de suite le renommé spécialiste J. BUISSON, de Tours, 23, rue Victor-Hugo, qui recevra lui-même dans les villes indiquées ci-après :

Nozay, lundi 1er décembre, Hôtel du Pelican.
Blain, mardi 2, Hôtel du Vieux Chêne.
Châteaubriant, merc. 3, Hôt. de la Gare.
Ancenis, jeudi 4, Hôtel des Voyageurs.
Nort, vendredi 5, Hôtel de Bretagne.
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, lundi 8, Hôtel Denis.
Paimbœuf, mardi 9, Hôtel Saint-Julien.
Saint-Père-en-Retz, mercr. 10, Hôtel du Commerce.
Sainte-Pazanne, vendr. 12, Hôt. du Cheval-Blanc.
Legé, mardi 16, Hôt. du Cheval-Blanc.
Geneston, mercr. 17, Hôtel Penaud.
Pornic, jeudi 18, Hôtel Continental.
Clisson, vend. 19, Hôtel de la Gare.
Pontchâteau, lundi 22, Hôtel Bouteny.
Vallet, mardi 23, Hôtel Guindon.
Machecoul, mercr. 24, Hôtel de la Bicyclette.
Plessé, jeudi 25, Hôtel Bertaud.
Saint-Nazaire, vend, 26, Hôt. de France.

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS » 4

L'Inutile Mensonge

PAR

Valentine DESMOULIEZ

Non pas que ce beau garçon à la jeunesse fougueuse avec une âme de poète, à qui les yeux des femmes n'étaient pas cruels, n'eût pas connu l'amour, mais ces impressions passagères comme de légères et fugaces caresses ne donnant qu'un frisson vite oublié, ne ressemblaient en rien au sentiment brusque et total qui l'avait envahi. C'était l'emprise, unique souvent en une vie, qui peut donner les joies les plus profondes, mais aussi les désespoirs les plus tragiques.

Maintenant, en ces jours qu'il bénissait de toute sa ferveur d'amoureux, un grand bonheur le soulevait comme sur de beaux nuages, car il devinait que l'appel de son cœur n'était pas resté sans écho.

Rose Olivier laissait longuement sa main dans la sienne à son arrivée à la villa, ses yeux de velours ne se détournaient pas des yeux éloquents qui l'imploraient et la bouche fleurie avait un sourire aussi capiteux qu'un baiser. Aussi, le temps passait rapide, délicieusement rempli et Félicien ne songeait pas à partir.

Sous la direction érudite de M. Olivier, heureux de reprendre pour le fils de son ami le rôle de professeur et de guide, il s'était remis au travail ; de longues heures étaient consacrées à un labeur fervent dont il sortait l'âme et l'esprit émerveillés, avides de monter plus haut, très haut. Enthousiaste, il avait déjà entrepris une œuvre toute lyrique et il confondait dans le même idéal son amour et son inspiration.

Cette journée d'été, tout ensoleillée, lui paraissait particulièrement radieuse, car il avait invité la famille Olivier à venir la passer comme naguère dans la demeure un peu sévère et toute recueillie où flottaient les souvenirs du passé.

Dans la salle à manger, aux vieux meubles sculptés avec un art naïf et patient, ornés de lourdes ferrures de cuivre et religieusement entretenus, les fleurs, débordant des vases précieux par leurs contours archaïques, mettaient un air de fête, une grâce accueillante de bienvenue.

La table était soigneusement dressée et sur la nappe damassée, un peu jaunie par un long séjour dans les tiroirs, le service de vieille faïence aux décorations désuètes et les verres aux formes démodées pouvaient donner l'illusion que, dans cette maison fidèle au passé, le temps eût suspendu son vol, selon la poétique expression d'une strophe célèbre.

Le jeune maître de céans avait confié les soins du repas au vieux ménage qui gardait la demeure et qu'il avait fait aider, dans cette circonstance marquante, par une jeune domestique occasionnelle. Maintenant que tout était prêt, sous son dernier coup d'œil satisfait, il attendait ses invités avec impatience, ils ne tardèrent du reste pas à arriver.

M. Olivier était, tout de blanc vêtu dans le rustique costume de coutil qu'il affectionnait depuis que la campagne l'avait complètement conquis. Mme Olivier se montrait toujours jolie, un peu pâle, eût-on dit, dans sa toilette mauve, sorte de demi-deuil qui encadrait harmonieusement cette maturité touchante, un peu douloureuse où meurent les dernières séductions de la femme.

Mlle Rose Olivier, vêtue d'une robe de la couleur de son nom, d'un ton si fin qu'il semblait se confondre avec sa chair unie et satinée, réalisait toute la beauté dans l'éclat de la jeunesse triomphante.

Les yeux ravis de Félicien durent le lui dire avec éloquence, car elle rougit et sa main frémit légèrement dans celle qu'il lui offrait avec une grâce caressante.

M. Olivier paraissait heureux de se retrouver dans la maison si familière autrefois, de celui qui avait été le compagnon des belles années qu'on aime tant à se rappeler quand on est sur l'autre versant, celui où l'on descend la pente des jours. Il regardait avec émotion le portrait du peintre exécuté par lui-même, avec sa tête fine et pensive, ses beaux yeux que son fils avait résuscités et ses cheveux bruns légèrement ondés. Dans un cadre semblable, une jeune blonde, dont la joliesse s'apparentait quelque peu à celle de Mme Olivier, semblait suivre un rêve de son regard bleu et profond; c'était la mère de Félicien que la mort avait fauchée en pleine jeunesse.

Aux places d'honneur, deux autres portraits, dont l'un représentait une haute figure énergique au toupet lamartinien et l'autre, lui faisant face, une belle créature très brune aux bandeaux romantiques, aux grands yeux à la fois brûlants et langoureux, souriant légèrement de sa bouche dessinée en arc, faisaient revivre les parents d'Armand Musart dans leur plus bel âge.

Celui-ci les avait faits avec amour dans la pleine maîtrise de son talent, d'après des esquisses crayonnées au cours de sa prime jeunesse déjà attirée par l'art.

Mlle Olivier regardait curieusement l'image de celle qui avait été épousée pour sa beauté, ainsi que dans un roman, songeait-elle.

Auprès d'elle, une voix murmura :

— Elle était bien belle, n'est-ce pas Rose, mais pouvait-elle l'être autant que vous?...

La jeune fille tressaillit et tournant la tête, ses yeux s'attachèrent longuement sur ceux du jeune homme ému soudain de son audace, car il lui avait dit qu'elle était belle du ton passionné dont on lui eût avoué qu'il l'aimait. Rose Olivier ne répondit point mais il est des silences et des regards plus éloquents que des paroles et Félicien comprit que sa hardiesse n'avait point déplu.

Mme Olivier, légèrement contrainte depuis son arrivée, avait suivi cette scène rapide mais significative d'un regard attentif et presque anxieux ; ce ne fut que par un effort visible de sa volonté qu'elle rendit à ses traits une sérénité que des yeux avertis eussent sans doute jugée un peu factice. Mais, nul ne songeait à s'en apercevoir. M. Olivier se laissait aller au bien-être que lui donnait une intimité aimable, toute familiale selon ses goûts et les deux jeunes gens, déjà ivres l'un de l'autre, oubliaient le reste du monde.

Après le repas prolongé dans l'abandon des causeries si douces entre ceux qui peuvent se comprendre et s'épancher, Mlle Olivier avisa un vieux piano qui, fort heureusement venait d'être accordé par les soins du nouvel arrivé. Elle eut l'idée charmante de chanter en s'accompagnant quelques vieilles romances contemporaines de la belle aïeule de Félicien qui semblait écouter dans son cadre et que, peut-être, elle avait dites elle-même autrefois.

Le fils d'Armand Musart, avec son âme rêveuse et sensitive de poète, éprouvait malgré toute la joie du moment, l'immense et soudaine mélancolie de la vie si éphémère, le sentiment décevant de la fragilité, du néant de toutes les choses. En écoutant ces airs anciens qui semblaient évoquer des ombres, il songeait que ces heures délicieuses qu'il vivait intensément, fuyaient, glissaient comme une onde qu'on voudrait en vain retenir et que jamais plus il ne les retrouverait telles qu'elles furent !

Mais il regardait Rose Olivier, et ces pensées graves, attendries que son amour même peut-être faisait naître, s'évanouirent peu à peu pour faire place à la vision d'un couple jeune, heureux, marchant à l'unisson sur le chemin de la vie.

Quelque fût le désir évident de prolonger cette réunion que chacun des deux jeunes gens nourrissait, il fallut bien qu'elle prît fin.

Quand Félicien témoigna la courtoise intention de reconduire ses amis à leur demeure, Rose donna son agrément avec élan, mais Mme Olivier se mit résolument à ses côtés, et le jeune homme, contraint de marcher auprès de M. Olivier, eut tout le loisir de goûter ses aperçus philosophiques et ses souvenirs de voyage.

(A suivre).

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saïgon Importation N° 1. 155 »»
Issues de riz..... 90 »»
Farine de Manioc..... 140 »»
Remoulage de fèves..... 78 »»
Maïs pour volailles..... 91 »»
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.
« LE TITAN »..... 115 »»
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours.
Farine de maïs..... 120 »»
Sorgho logé dép. Nantes..... 108 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 116 »»
Grande Pondeuse..... 121 »»
Farine le viande..... 172 »»
Poudre d'os alimentaire..... 86 »»
Farine d'os alimentaire..... 91 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses ..... 130 »
Boulettes « OVOX » N° 2 pour poussins..... 130 »
Provende « LAPOX » pour lapins ..... 110 »
Farine de Poisson supérieure 190 »
— Viande extra..... 190 »
Coquilles huitres..... 50 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse... 86 »»
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »»
Paille mélassée Say, 50 %... 72 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Provendeine

Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 99 »»
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux) 109 »»

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES
« Optima » :
pr vaches laitièr. (en cub.) 120 »»
pr engraissement d. bœufs 129 »»
pr veaux (le sac de 5 k.), 15 50

ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 85 »»
— « Sucraff » N° 2... 82 »»

ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
pr engraissement des porcs 120 »»
pour porcelets et truies... 172 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Maïs pour Volailles

Nous avons pu nous assurer une nouvelle quantité de maïs pour volailles, dans les mêmes conditions que le marché précédent, soit 91 fr. les 100 kilos sur wagon ou pris à Nantes, et invitons nos adhérents à nous transmettre leurs ordres au plus tôt, le prix étant très intéressant.

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 lit., 75 fr. franco ; 5 lit., 38 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur ..... 355 »»
Savon blanc extra silicaté... 325 »»
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre.. 390 »»
en morceaux de 500 gram. 390 »»
Les 100 k. départ Nantes

SAVONS MOUS

	Fûts 50 k.	Fûts 25 k.	Seaux 12,500
Diaphane supérieur.	330	335	340
Extra pur.....	285	290	295
Diaphane	215	220	230

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences

	les 100 lit.
Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres.....	185 fr.
Essence poids lourd, bidons de 50 litres.....	211 »
Essence Tourisme, bidons de 50 litres.....	215 »
Pétrole blanc cristal en caisses	La caisse 92 50
Essence poids lourd.....	100 50
Essence tourisme.....	107 50

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.

Charbons

Nous consulter

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :

154 à 155

suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 26 novembre.

Farine	225 à 228
Blé en disponible, base 74 kgs moralement sans ail	152 à 154
Sans ail, 1 à 2 fr. de plus.	
Avoines grises ou noires.	72
Avoines bigarrées.....	65
Sarrasin	74
Orge	70
Son	56
Seigle	68
Maïs Plata.....	79
Maïs Indo-Chine.....	75

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée.....	255 à 260
Paille de blé pressée.....	245 à 245
Paille d'avoine pressée...	235 à 240
Paille d'orge pressée.....	230 à 235
Foin	240 à 245

POMMES A CIDRE

Départ Limousin, en disponible, 545 à 555.

Cours des Vins

Muscadet 1930 1er choix...	750 à 850
Muscadet — 2e — ...	650 à 750
Gros-Plant 1930.....	375 à 450
Noah	250 à 325

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 21 novembre 1930

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 382. — 1re qual., 8.50 à 9.50 ; 2e qual., 7.50 à 8.50 ; 3e qual., 6.50 à 7.50.

BŒUFS : 10. — Devant : 1re qual., 5.50 à 5.75 ; 2e qual., 4.50 à 4.75 ; 3e qual., 3.50 à 3.75. — Derrière : 1re qual., 5.50 à 6.25 ; 2e qual., 4.50 à 5 fr. ; 3e qual., 3 à 4 fr.

MOUTONS : 205. — 1re qual., 9 à 10 fr.

PRIX DU KILO SUR PIED

BŒUFS. — Plus bas, 3 fr. ; plus haut, 6.25 ; prix moyen, 4.62.

VACHES. — Prix moyen, 4 fr.

VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 6.50 ; plus haut, 9.50 ; prix moyen, 8 fr.

MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9.50.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

28 Novembre

Betteraves, la douzaine, 6 fr. ; carottes, le kilo, 0 fr. 30 ; céleri rave, la botte 5 fr. ; céleri branche, la botte, 3 fr. ; choux-pommes, les 16, 5 fr. ; choux Bruxelles, le kilo, 2 fr. ; choux fleurs, les 11, 12 fr. ; cresson, les 12, 6 fr. ; chicorées, les 12, 2 fr. ; escaroles, les 12, 2 fr. ; laitues, les 12, 3 fr. ; mâche, le kilo, 2 fr. ; navets, la botte, 0 fr. 60 ; oignons, le kilo, 0 fr. 50 ; poireaux, la botte, 3 fr. ; radis, les 12, 3 fr. ; salsifis, la botte, 2 fr. ; scorsonnères, la botte, 2 fr.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Bœuf. — Le demi-kilo : 1re catég., 6-13 fr.; 2e catég., 4-4.50; 3e catég., 2-3.50.
Veau. — Le demi-kilo : 1re catég., 7.50-12 fr.; 2e catég., 7-8 fr.; 3e catég., 4-7 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1re catég., 8-9 fr.; 2e catég., 7-8.50; 3e catég., 5-6 fr.
Porc. — Le demi-kilo : 7.25-8.75.
Beurre. — Le demi-kilo : 7-9 fr.
Œufs. — La douzaine, 12.75-13.50.
Lapins. — Le demi-kilo : 6.50-7 fr.
Poulets. — Le demi-kilo : 8-9 fr.

CANDE

Marché du 24 novembre. — Blé, 150-152 fr.; orge, 85-90 fr.; sarrasin, de 80 à 85 fr.; avoine, 85-90 fr.; seigle, 100 à 105 fr.; pommes de terre, 50 à 55 fr.; paille, les 1.000 kilos, 250 à 300 fr.; foin, 350 à 400 fr.; beurre, le demi-kilo, 7 à 7.50; œufs, la douzaine, 12 à 13 fr.; poulets, la paire, 26 à 36 fr.; canards, la paire, 22 à 32 fr.; oies, 28 à 38 fr. pièce; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; lapins de garenne, la pièce, 7 à 7.50; perdrix, 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 9 à 10 fr. la paire.
Porcs gras : amenés et vendus 35, le kilo, 6.75 à 7 fr.; porcs maigres : amenés et vendus, 120, de 260 à 380 fr. pièce; porcillons, amenés 350, vendus 330, de 80 à 140 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

Farine, 1re qual., 230 fr.; blé, 150 fr.; seigle, 100 fr.; sarrasin, 75 fr.; avoine, 75 fr.; orge, 80 fr.; son, 62 à 64 fr.; Tourrages, les 500 kilos, paille 150 fr., foin 125 fr.
Cidre, la barrique, 250 fr.
Beurre, en gros 12 fr. le kilo, au détail 12.50 à 14 fr.; œufs, de 10 à 12 fr. la douzaine.
Vieilles poules, 23-26 fr.; gros poulets, 30-35 fr.; moyens, 24-28 fr.; petits, 20-25 fr.; canards, 32-38 fr.; pigeons, 10-12 fr., le tout la couple; oie, la pièce, 30 à 35 fr.; lapins, 12-18 fr.; lièvres, 25-30 fr.; levrauts, 15-20 fr.; lapins de garenne, 6-9 fr.; perdrix, 8-9.50; pigeons ramiers, 5-7 fr.
Bœufs, 4.50 à 5 fr. le kilo; vaches, 4 à 4.50; veaux, 3.50 la livre; porcs gras, 6.35 à 6.40 le kilo; porcs maigres, 300 à 400 fr. pièce; porcs de lait, 90 à 140 fr. la pièce.

PAIMBŒUF

Farine 1re qualité, 230 fr.; blé, 150 à 152 fr.; avoine, 70 à 75 fr.; blé noir, 68 à 70 fr.; son, 63 à 65 fr.; foin, les 500 kilos, 125 à 130 fr.; paille, 130 à 135 fr.
Beurre en gros, le kilo, 11 à 11.50; la livre, 5.50 à 6 fr.; œufs, 11.50 à 12 fr.
Poulets, 24 à 37 fr.; canards, la couple, 32 à 35 fr.; pigeons, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 17 fr.; lièvres, 23 à 30 fr.; lapins de garenne, 6.50 à 8.50; perdrix, 7.50 à 9 fr.
Bœufs gras, le kilo, 5.10 à 5.60; taureaux, 5 à 5.30; vaches, 4.85 à 5.20; veaux, 7 à 7.50; moutons, 7.60 à 8 fr.; porcs, 6.80 à 7.20.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 45 à 50 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 18 à 22 fr.; pigeons, la couple, 9 à 10 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 8 à 9 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 à 9.50.

BOURGNEUF-EN-RETZ

Blé, les 100 kilos, 150 à 155 fr.; avoine, 140 à 145 fr.; orge, 135 à 140 fr.; foin, les 500 kil., 100 à 105 fr.; paille, 90 à 100 fr.; poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 40 à 48 fr., petits 30 à 38 fr.; canards, la pièce, 25 à 35 fr.; pigeons, la couple, 20 à 26 fr.; lapins, la pièce, 20 à 30 fr.; œufs, la douzaine, 9 à 10 fr.; beurre, le demi-kilo, 8.50 à 9.50; gros-plant, la barrique, 350 à 380 fr.; vin rouge, 400 à 450 fr.

MACHECOUL

Farine, les 100 kilos, 225 à 230 fr.; blé, 150 fr.; avoine, 90 à 95 fr.; blé noir, 95 à 105 fr.; son, 55 à 60 fr.; foin, les 500 kilos, 120 à 130 fr., rendus et logés; paille, 110 à 120 fr.; poulets, la couple, gros 50 à 58 fr., moyens 44 à 50 fr., petits 38 à 44 fr.; canards, la pièce, 21 à 25 fr.; oies, 25 à 30 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, très gros et vieux 22 à 28 fr., gros 19 à 22 fr., moyens 16 à 19 fr., petits 14 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 11.75 à 12 fr.; beurre, le demi-kilo, 7 à 8 fr.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

Pépinières Américaines
DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT O. ✻
Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)
— Tél. 3 et 75 —

Expositions Nationales Tours, Paris
1er Prix, Médailles d'Or H. Conc., M. du Jury
60 hectares Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleures variétés. — Reporducteurs directs recommandés
Vastes Champs de Pieds Mères
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie
CATALOGUE SUR DEM.
C'est aux Pépinières GIRAULT que nous devons nos meilleures Sélections!
Agents sérieux acceptés

BORDERIE A LOUER pour 25 avril 1931, 5 hectares terres et vignes, à prix d'argent.
M. Surer, Saint-Aignan de Grandlieu (L.-I.).

5 C.V. Peugeot
Camionnette ..... Fr. 12.900
Cabriolet décapotable.. 13.900
Conduite ind. 4 pl..... 16.200
payables 500 fr. par mois
SOCIETE NANTAISE DES AUTOMOBILES PEUGEOT
5, Quai Ile-Gloriette, NANTES
Téléphone 123-63 — 123-62 Inter 0-5

Gros **T.S.F.** Détail
RADIO-COMPTOIR de l'OUEST
Ed. LEDOYEN
16, Quai Duguay-Trouin, NANTES
Téléphone 113.62
Agence régionale et dépôt des Postes
LEMOUZY
alimentés sur Secteurs ou par Batteries

BANQUE CHANGE BOURSE 5, Pl. du Commerce NANTES (1er ÉTAGE)
ACHATS DE TOUS TITRES, BONS DE LA DÉFENSE PAYABLES IMMEDIATEMENT
TOUS PLACEMENTS
Paiements Coupons sans frais - Opérations de Bourse
Vérification Gratuite de Tirages

ACCORDEONS HARMONICAS
MANDOLINES-VIOLONS-T.S.F. PHONOS, JAZZ et tous Instruments
CREDIT
Méthodes pour apprendre SEUL
Bon marché. Fabrication soignée. ALBUM ILLUST. GRATIS
5, Rue GAITÉ FRANÇAISE, 65, Fg St-Denis, Paris-Xe

CIDRE
COLORÉ · BONIFIÉ
CONSERVÉ-CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Tres Phres et E. GALICHÈRE · St-LÔ

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Lageat, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Leroux, à Plessé

Gratis et franco
catalogue complet des
POMMES DE TERRE
DE SEMENCE DE BRETAGNE

les meilleures et les moins chères
les plus saines et les plus productives
G. MAZÉAS
OFFICE BRETON
GUINGAMP (Côtes-du-Nord)

S'ADRESSER AU SYNDICAT CENTRAL

CULTIVATEUR, 32 ans, célibataire, tchéco-slovaque, demande place chez consciencieux patron au contrat, pour travailler avec chevaux ou jardin, dès 1er janvier 1931. Ecrire K. H. Publ. Ouest.

AGRICULTEURS !!
faites vos peintures
VOUS-MEMES
avec le
PHILOFER
qui s'emploie sans préparation sur tous matériaux (fer, bois, etc.)
TOUTES NUANCES
Références : trente ans de succès dans les applications les plus diverses.
En vente au Syndicat

OSSATINE
Aliment complémentaire idéal pour l'élevage et l'engraissement des PORCS. Infaillible contre le mal des Pattes.
Quoique moins cher ne craint pas la comparaison avec tous produits similaires.
Dépôts pour le gros et renseignements :
H. PARPOIL
Nueil-sur-Layon, (Maine-et-Loire)
Echantillon sera adressé contre 1 fr. en timbres-poste.

ENGRAIS CHIMIQUES
R. DELAFOY & Cie
NANTES · ANGERS · SAINT-SERVAN

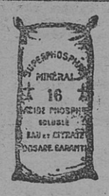

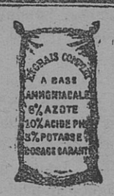

QUELQUES BONNES MARQUES
SPÉCIALITÉ D'ENGRAIS COMPLETS

LES MEILLEURS VINS

portent la marque ci-dessus et sont livrés aux prix les plus avantageux avec leur garantie par les
ENTREPOTS VINICOLES DE L'OUEST
Anc. Etab. R. VINCENT FILS
6, Rue Haudaudine - NANTES
Téléphone : 110.50
Demandez
Prix courant et Echantillons
Vous y avez intérêt

AVIS

MM. les Agriculteurs, Syndicats et Groupements d'Achats en Commun sont informés qu'ils peuvent obtenir une remise allant jusqu'à 15 % sur leurs achats et de 3 à 12 mois de crédit en écrivant pour renseignements au

SERVICE DE LIQUIDATION DE L'OFFICE DE LA MOTOCULTURE A TROYES (Aube).

L'Office fait également savoir qu'un premier contingent de 100 charrues « Brabant » et extirpateurs de marque sera mis à la disposition des intéressés moyennant le prix de liquidation de l'**OFFICE.**

Les expéditions se feront suivant l'ordre d'inscription des demandes le nombre des instruments étant limité.

Ne pas tarder à demander les instructions et prospectus à l'Office.

HERNIE
CHUTES DE LA MATRICE
C.L.16 MÉDECINE CHIRURGIE
Déplacements des Organes
PAR LA MÉTHODE
LEROY

Mr Leroy Grâce à votre merveilleuse méthode, vous avez guéri mon enfant âgé de deux ans, atteint d'une grosse hernie. Je vous en remercie beaucoup. Signé : FOURRIER, Les Lauriers, Belligné (L.-I.).
Mr Leroy Blessé des deux côtés, j'ai eu recours à votre méthode et vous permets de publier mon nom afin de rendre service aux hernieux. Signé : GOURIN Pierre, à Châteauneuf en Sainte-Marie (L.-I.).
Mr Leroy Je vous écris pour vous remercier de m'avoir guéri par votre merveilleuse méthode et sans m'être arrêté de travailler. Signé : POUPEAU Armand, Cinq-Chemins, Bourgneuf-en-Retz.
Mr Leroy Je certifie avoir constaté sur un grand nombre de malades atteints de hernies, la guérison complète et définitive après l'application de la Méthode LEROY. Signé : Docteur RAYNAUD N., de la Faculté de Paris.
Mr Leroy Je suis heureux de vous apprendre que la hernie que j'avais contractée, il y a trois mois, est complètement disparue et guérie par votre méthode. J'engage sincèrement ceux qui souffrent de cette infirmité à avoir recours à vous. Signé : RÉTIF François, à la Ridelet, Erbray.
Mr Leroy Merci d'avoir guéri mon fils en huit mois, la hernie a complètement disparu. Publiez ma lettre si cela peut vous être agréable. Signé : Mme BOSSIS Henriette, au Pommier, par Legé.
Mr Leroy Atteint d'une hernie depuis deux ans, j'ai été immédiatement soulagé par votre méthode. Guéri maintenant, je vous en suis reconnaissant. Signé : PENTCOUTEAU Louis, à la Vieillère, Saint-Joseph.
Mr Leroy Je viens vous remercier pour avoir guéri ma hernie, et je recommande votre méthode à tous ceux qui souffrent. Signé : PIPAUD HENRI, au Pont-Béranger, Saint-Hilaire-de-Chaléons.
Mr Leroy Je vous exprime toute ma reconnaissance, car avec votre méthode j'ai été rapidement délivré d'une volumineuse hernie, je vous demande de publier ma lettre. Signé : J.-B. TESSIER, jardinier, rue du Loquidy, Nantes.
Mr Leroy Une autre attestation nouvelle d'un docteur autorisé. Toutes les personnes que je vous ai adressées sont revenues enchantées et immédiatement soulagées grâce à vos bons soins et à votre loyauté. Je me fais un devoir de vous féliciter de tels résultats. Signé : Docteur SAHUT, de la Faculté de Paris.

Ces lettres, prises au hasard, et publiées sur la demande expresse des intéressés, prouvent de jour en jour, le succès toujours grandissant de la Méthode LEROY.

Allez donc, en toute confiance, voir Mr LEROY, de Nantes, de qui vous entendez de plus en plus parler et qui est toujours parmi vous. Il vous recevra gratuitement à :

M. LEROY recevra gratuitement dans les villes ci-après :

NANTES, tous les samedis de 9 h. à 4 h. en son Cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Nozay, lundi 1er décembre, Hôtel du Pélican.
Blain, mardi 2, Hôtel du Vieux Chêne.
Châteaubriant, merc. 3, Hôtel de la Gare.
Ancenis, jeudi 4, Hôtel des Voyageurs.
Nort, vend. 5, Hôtel de Bretagne.
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, lundi 8, Hôtel Denis.
Paimbœuf, mardi 9, Hôtel Saint-Julien.
Saint-Père-en-Retz, mercr. 10, Hôtel du Commerce.
Sainte-Pazanne, vendr. 12, Hôt. du Cheval-Blanc.
Legé, mardi 16, Hôt. du Cheval-Blanc.
Geneston, mercr. 17, Hôtel Penaud.
Pornic, jeudi 18, Hôtel Continental.
Clisson, vend. 19, Hôtel de la Gare.
Pontchâteau, lundi 22, Hôtel Bouteny.
Vallet, mardi 2, Hôtel Guindon.
Machecoul, mercr. 24, Hôtel de la Bicyclette.
Plessé, jeudi 25, Hôtel Bertaud.
Saint-Nazaire, vend. 26, Hôt. de France.

Mr LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay) NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

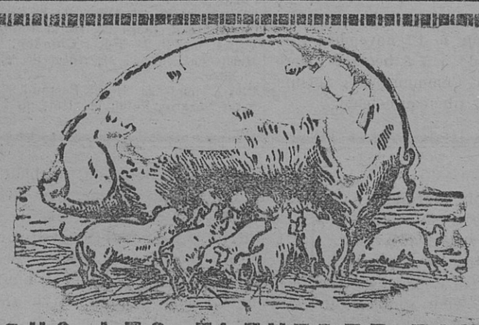

VOUS LES ÉLEVEREZ TOUS RAPIDEMENT ET SANS RISQUE
AVEC L'AIDE DE LA
FARINE ATÉ
Aliment spécial dont l'action fortifiante, apéritive et digestive permet à l'animal d'assimiler en les complétant les aliments donnés.
Employez la FARINE ATE, vous engraisserez économiquement votre bétail, vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc., une chair lourde et ferme et supprimerez complètement tous les risques de l'élevage.
CINQ FOIS plus efficace que toute autre provende
Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economique, des Docks de l'Ouest, de l'Union des Docks et chez plus de 2.000 Dépositaires en Bretagne, Normandie et Vendée.
Il y a un dépôt de farine ATÉ près de chez vous
Dépot Général : D. TROCHU, 9, Rue Saint-Gouéno, SAINT-BRIEUC

LE PAPIER HALLNA DONNE
UNE RECOLTE PLUS PRÉCOCE - PLUS ABONDANTE PLUS SAINE....
Il conserve au pied des plantes, la chaleur et l'humidité. Il est recouvert d'engrais complet (azote, phosphore, potasse) sur une face, et c'est ce côté qu'il faut appliquer sur le sol.
Le papier "HALLNA" imperméable est putrescible, et, après la récolte, peut être enfoui dans le sol qu'il fertilise encore.
Le papier "HALLNA" empêche les mauvaises herbes de pousser. Il diminue la dépense et améliore le revenu.
HALLNA
PAPETERIES NAVARRE, à Lyon, ou Usines de Gaias à Vaucluse (Vaucluse)

UN CADEAU offert par le PETIT-PARIS à ses clients Pendant tout le mois de DÉCEMBRE

le petit paris se fera un plaisir d'offrir à sa clientèle comme cadeau de fin d'année pour tout achat de 25 fr. 1 savon de toilette garanti pâte pure 1er choix parfumé à l'Origan.
à partir de 50 fr. la boîte de 3 pains.